



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 novembre 2017
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 2 novembre 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à appeler votre attention sur ce qui suit :

Le 1^{er} novembre 2017, à 21 h 25, l'aviation militaire de l'occupant israélien a lancé une nouvelle attaque perfide contre une usine de cuivre privée dans la zone industrielle de Hassiyé (province de Homs) et tiré, depuis l'espace aérien libanais, quatre roquettes sur le site.

L'occupant israélien persiste à mener des attaques répétées contre la République arabe syrienne en réaction aux grandes victoires que remporte son armée contre les organisations terroristes agissant pour le compte d'Israël, en particulier Daech et le Front el-Nosra. Les forces d'occupation israéliennes adoptent cette ligne de conduite, devenue systématique, pour protéger les terroristes issus des rangs de Daech et du Front el-Nosra et pour se consoler des échecs qu'ils ont essuyés sur la majeure partie du territoire syrien.

Ces nouvelles attaques israéliennes coïncident avec la commémoration du centième anniversaire de la sinistre Déclaration Balfour. Elles offrent la preuve que, non contentes de pratiquer le terrorisme d'État contre des citoyens arabes en Palestine occupée, en Syrie et au Liban, les forces d'occupation israéliennes parrainent désormais officiellement le terrorisme.

Le Gouvernement syrien met de nouveau en garde contre les conséquences des agressions commises par Israël à l'encontre de civils syriens et de leurs biens, et contre les répercussions du soutien qu'il apporte aux organisations terroristes au moyen de la fourniture de fonds, d'armes et d'un sanctuaire ainsi que des soins administrés dans ses hôpitaux. Israël ne pourra pas exploiter plus longtemps les terroristes. En effet, l'Armée arabe syrienne et ses alliées poursuivent leur combat contre les actes de terrorisme commis par Israël et contre les sbires qu'il compte dans les rangs de Daech, du Front el-Nosra et des autres organisations terroristes armées. Une chose est certaine, le Gouvernement syrien n'est pas près d'oublier les attaques perpétrées par Israël pour soutenir les agents qui agissent pour son compte et qui font peser une grave menace sur la région et le reste du monde.

Le Gouvernement syrien demande instamment au Conseil de sécurité de condamner ces attaques flagrantes. Il lui demande également de prendre,



conformément à la Charte des Nations Unies, des mesures fermes et immédiates pour mettre un terme à ces actes d'agression et de tenir Israël responsable du soutien qu'il apporte au terrorisme, qui a pour effet d'envenimer la situation dans la région et dans le monde.

Le vocabulaire fallacieux, hypocrite et lassant qu'emploient les pays occidentaux avec, en tête, les États-Unis d'Amérique, pour couvrir les crimes commis par Israël contre les Syriens et les Palestiniens ne sert pas la cause de la sécurité et de la stabilité dans la région. Il faut en effet contrer, et non pas occulter, le terrorisme israélien que soutiennent ces États, car il n'existe pas de « bon » et de « mauvais » terrorisme.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre plénipotentiaire,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Mounzer **Mounzer**
